



PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
DU GRAND NANCY

PLUi-HD DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

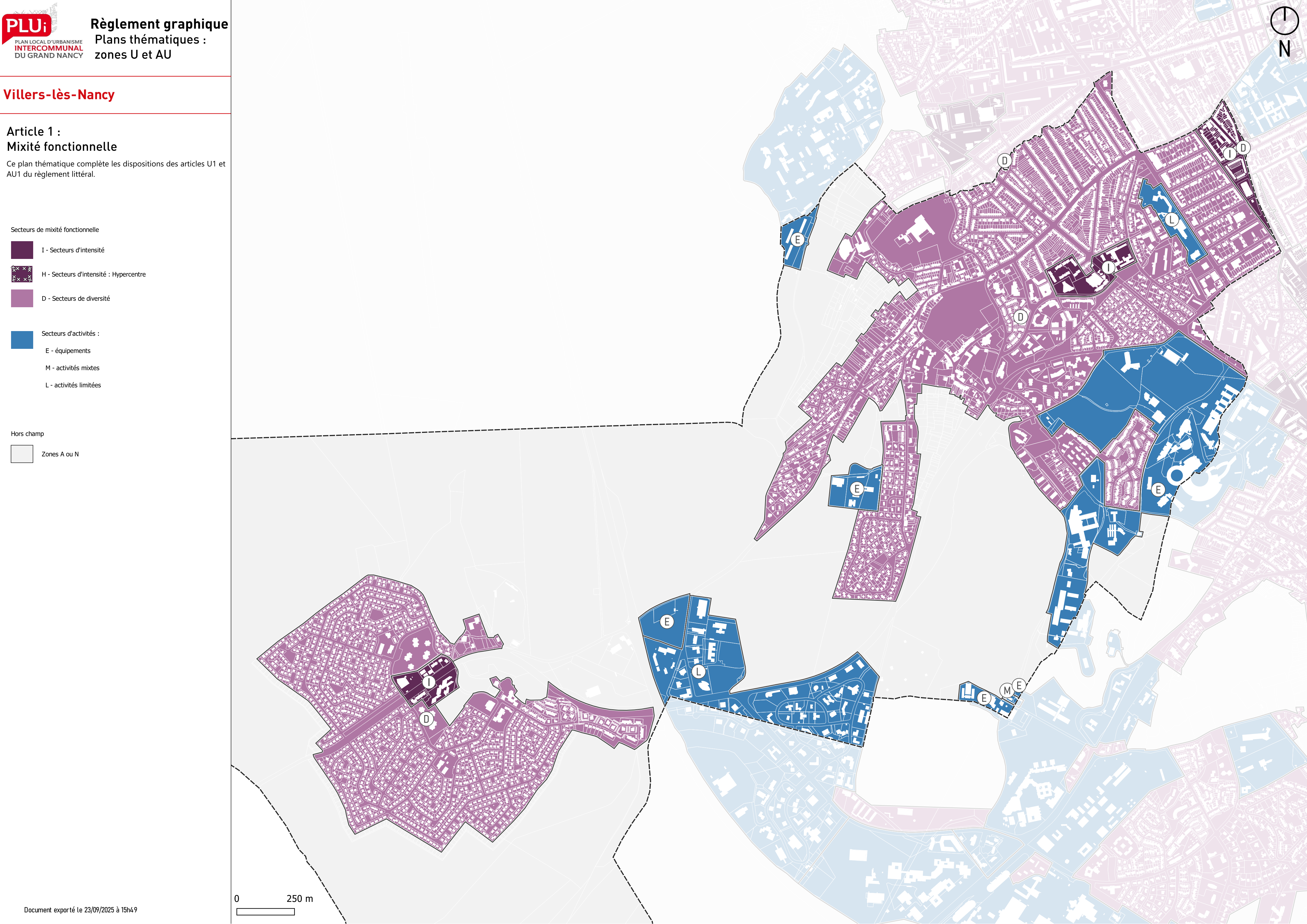
Règlement graphique - plans thématiques

Zones U et AU

Plans communaux : Villers-lès-Nancy

Document approuvé - 11/2025

métropole
GrandNancy



Article 2 : Mixité sociale

Ce plan thématique complète les dispositions des articles U2 et AU2 du règlement littéral.

Secteurs de mixité sociale

DSB - Diffus + seuil de déclenchement bas

DSH - Diffus + seuil de déclenchement haut

Autres dispositions

SMSM - Servitudes de mixité sociale majorée

SP - Sites de projet (OAP, ZAC ou autre)

 NR - Secteurs non réglementés

 Exonération : bandes de 300 mètres depuis les périmètres des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville

Hors champ

Zones A ou N

